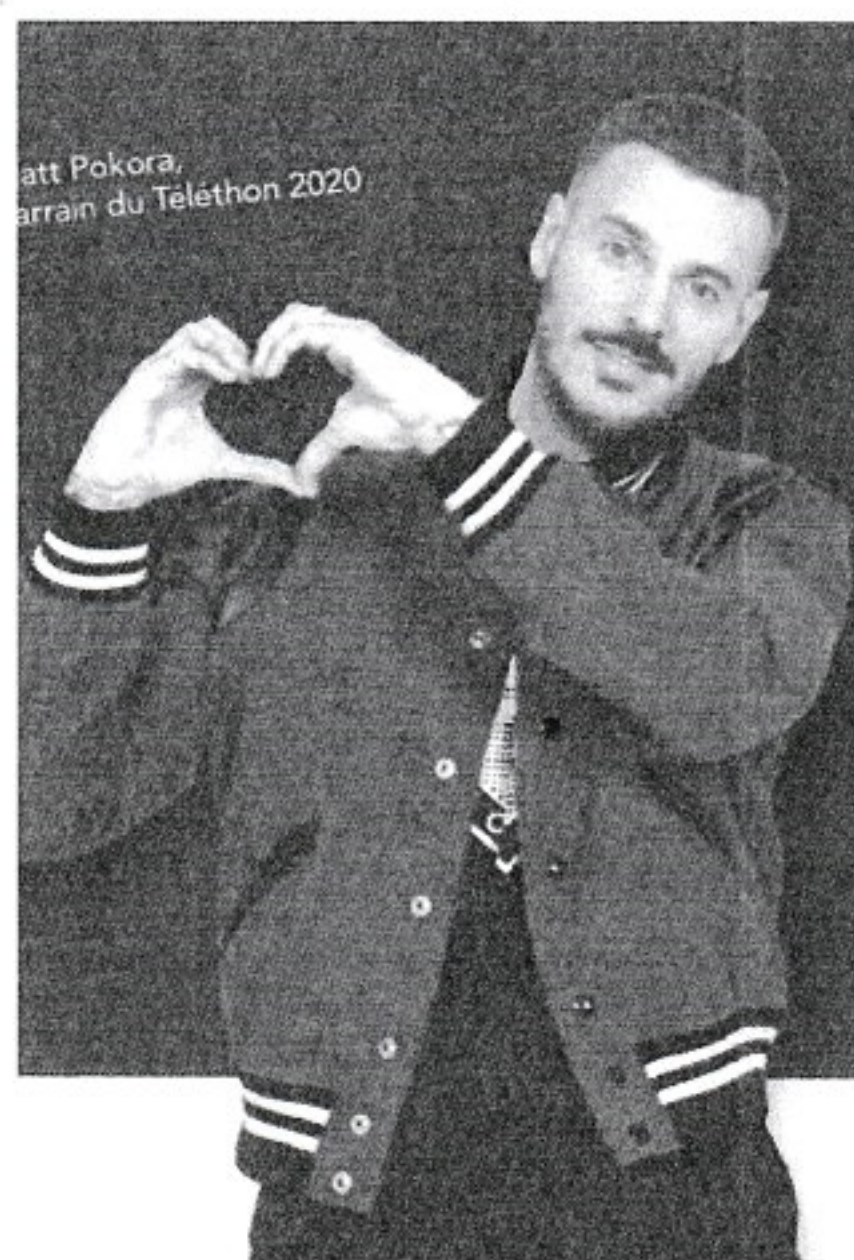


Bonjour à Tous,
Cet événement est l'occasion de me rejoindre dans mon engagement pour
aider la recherche et permettre un meilleur accompagnement des malades.
Pour cela, je soutiens l'AFM-TÉLÉTHON dans ses actions.
Je vous espère vite à mes côtés, pour faire grimper le Compteur!
Je compte sur vous, Merci à tous, Prenez soin de vous,
(Vous pouvez me remettre votre don directement)

Colette.

TÉLÉTHON 2020 ENSEMBLE ON EST PLUS FORT !

AFM-TÉLÉTHON
LE COMBAT DES PARENTS
LA VIE DES ENFANTS



PARTICIPEZ
à une chaîne
de solidarité
unique au monde

En remettant ce bon de soutien à
l'un de vos amis et en partageant
avec lui les victoires que nous
obtenons grâce à la générosité
de tous, vous renforcez une
immense chaîne de solidarité.



Plus nous serons nombreux, plus nous
donnerons aux malades et aux chercheurs la
force de guérir.

Vos dons changent des vies ! Merci !

RENDEZ-VOUS LES 4 ET 5 DÉCEMBRE SUR france.tv Telethon2020

BON DE SOUTIEN À COMPLÉTER PAR UN PROCHE

→ Moi aussi, je participe au TÉLÉTHON 2020

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

→ Je fais un don de € par chèque à l'ordre de l'AFM-Téléthon.

Il n'est pas besoin de timbre ! Je renvoie mon don sous enveloppe sans l'affranchir à :

AFM-Téléthon - Opération Amis
Libre réponse 12936
16919 Angoulême Cedex 9

Si vous êtes imposable, profitez de votre avantage fiscal :
66% de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20%
de votre revenu imposable. **Votre don doit être effectué avant le**
31 décembre 2020 afin de le déduire de votre déclaration de revenu 2021.

Vous bénéficiez d'une déduction fiscale sur vos dons

80 € DÉDUCTION FISCALE 53 € COÛT RÉEL 27 €

100 € DÉDUCTION FISCALE 66 € COÛT RÉEL 34 €

Les coordonnées nous sont indispensables pour vous adresser votre reçu fiscal, vous tenir informée de nos actions
telles que nos établissements de recherche, faire appel à votre générosité et mener des études spécifiques. Vos
communications ne seront en aucun cas échangées avec d'autres associations caritatives ou sociétés commerciales, elles
ne pourront éventuellement être utilisées par l'AFM-Téléthon, ses établissements de recherche, et ses éventuels sous-traitants
dont 10 ans et jusqu'à 50 ans pour des événements exceptionnels. Pour la bonne administration de vos dons, vos
communications peuvent faire l'objet d'un transfert hors UE pour certains traitements (pour plus d'informations, consultez
la « Politique de protection des données » sur www.afm-telethon.fr). Vous disposez d'un droit d'accès, de suppression,
de rectification, de limitation, d'opposition et de portabilité des données en contactant le service donateurs par email :
donateurs@afm-telethon.fr ou par téléphone au 0 825 07 90 95 (Service 0,15 € TTC/min + prix appel).